mouvement, la pièce de fer lui échappa des mains, et, en tombant, le blessa assez grièvement au genou droit.

M. le docteur Dalrozte a donné les premiers soins au blessé, Henri Duval, âgé de 20 ans, demeurant rue Solférino, puis il l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

Un acte de probité. — Une dame de Roubaix, arrivant, mardi soir, de Paris, oublia, dans la voiture qui l'reconduisait à son domicile, un sac ridicule contenant 200 francs en argent, ainsi que des bijoux d'une valeur de 600 francs. Le cocher Donat, dès qu'il s'en aperçut, s'empressa de remettre sa précieuse trouvaille à la personne à qui elle appartenait.

Croix. — *Union Sociale et Patriotique.* — Les membres du comité central et du comité de la section du Crochet se réuniront vendredi 7 courant à huit heures et demie du soir, au local habituel.

— *Le personnel de l'hospice. — L'arrivée des Filles de l'Enfant-Jésus. — Une réunion de la commission.* — C'est hier, mercredi 5 janvier, que les Filles de l'Enfant-Jésus devaient entrer en fonctions à l'hospice de Croix. Une convention, signée entre la commission et la congrégation, avait été soumise à l'approbation préfectorale, nécessaire pour valider le choix du personnel. Le maire de Croix, qui, on le sait, est partisan d'un personnel laïque, a déclaré, dans la réunion de mercredi soir, que cette convention n'était pas encore approuvée et a ajouté que les Sœurs ne seraient pas reçues auparavant.

La majorité de la commission a manifesté son étonnement et fait entendre de vives observations.

La séance, assez orageuse, a duré une heure.

Des deux bibles de l'Enfant Jésus, descendues à Croix mercredi soir, l'une vient de Marcq-en-Barœul, où elle était supérieure à l'hospice, depuis nombre d'années. Elle a donc acquis toute l'expérience nécessaire à ses fonctions. Sa compagne vient, croyons-nous, de l'orphelinat de Mme Wallaert.

Elles ont été reçues à la gare par M. Henri Florin, secrétaire, et à l'hospice par M. Pluquet, vice-président.

Deux superbes bouquets leur ont été offerts par les demoiselles Delvoye, marchandes fleuristes à l'Aulnette. Les religieuses ont été très touchées de cette délicate attention.

En attendant que le conflit prenne fin, elles se retireront à l'orphelinat de Mme Wallaert.

— *La classe 1897.* — On nous prie d'informer les jeunes gens de la classe 1897 qui auraient à produire des réclamations sur leur inscription de la faire à la mairie le plus tôt possible.

— *Un ouvrier trieur disparu, retrouvé, puis perdu.* — Un ouvrier trieur de la maison Holden, à Croix, nommé L..., qu'un chômage prolongé a fortement affecté, quittait son domicile vendredi après-midi, pour se rendre à Mouveaux.

Ne le voyant pas reparaître, sa femme se rendit dans cette dernière localité en cette après que son mari n'y avait pas paru. Après un jour d'angoisse elle s'en fut informer M. le commissaire de police qui se livra à des recherches, mais n'arrivant pas à le retrouver.

Pendant ce temps, M. le Maire de Croix avait été informé par télégramme que L... se trouvait à Bully-Grenay (Pas-de-Calais), soigné à la mairie en attendant l'arrivée de sa femme. En possession de cette nouvelle, M. le Maire entreprit de faire lui-même des recherches et en fut seulement le lendemain matin, à onze heures et demie, que la femme L... en reçut avis; elle s'empressa de partir aussitôt pour Bully-Grenay.

Or, une heure auparavant, le maire de cette dernière commune, n'ayant pas reçu de réponse de Croix, avait fait conduire L. à la gare et placer dans le train de Lille.

La femme L., n'ayant pas trouvé son mari à Bully-Grenay, s'en revint à Croix où une déception cruelle l'attendait: personne n'avait vu le trieur.

L. est un ouvrier rangé, mais ayant des naissances d'enfant, il était capable de redouter des reproches au sujet de son escapade au point de ne pas oser rentrer. On ne sait encore ce qu'il est devenu et quelle direction il a prise.

Un de nos collaborateurs a vu M. le Maire de Croix qui lui a déclaré ne connaître ni l'ouvrier égaré, ni sa femme; c'est pour cette raison, avait ajouté, qu'il a été amené à faire des recherches lui-même; dès qu'il a connu le nom et l'adresse de la femme L..., il l'a avisée de ce qui se passait.

A Croix, les commentaires vont leur train; on trouve généralement que M. le Maire aurait dû répondre immédiatement au maire de Bully-Grenay, et informer, sans tarder, M. le commissaire de police de Croix de ce qui se passait.

Wasquehal. — *Le noyé de dimanche.* — L'identité du noyé retiré du canal de Roubaix, dimanche dernier, n'est pas établie. Par suite de l'état avancé de décomposition du cadavre, on a procédé à son inhumation.

— *Les pigeons voyageurs.* — Le maire de Wasquehal informe les colombiers de la localité, qu'en conformité de la loi du 22 juillet 1897, ils doivent se présenter (personnellement) à la mairie, munis de leur autorisation, pour faire la déclaration des pigeons voyageurs qu'ils possèdent à la date du 1er janvier 1898. Un récépissé de la déclaration sera remis à chaque colombophile. Les imprimés nécessaires à ce recensement ayant subi du retard dans leur remise par la préfecture, les intéressés sont priés de remplir cette formalité dans le plus bref délai.

— Une circulaire reçue à la mairie rappelle aux étrangers que les autorisations accordées antérieurement n'étaient valables que jusqu'au 31 décembre 1897.

Il leur est enjoint sous les peines les plus graves d'avoir à se défaire de leurs volailles avant le 20 janvier courant.

Flers. — *Réunion du Conseil municipal.* — Les membres du conseil municipal se réuniront dimanche prochain, à onze heures du matin. L'objet de la réunion est: 1° l'horloge communale; 2° le fossoyeur au cimetière du Breucq; 3° l'éclairage communal.

— *Un enfant égaré.* — Mme Crombé a trouvé, mercredi matin, près des quatorze-Maisons, au hameau de la ville de Roubaix, un petit garçon de quatre ans, égaré loin de la demeure de ses parents. On n'a pu obtenir de lui comme renseignement que les prénoms de ses père et mère: *Gamibrac* et *Pélopée*.

Le pauvre petit était vêtu d'un pantalon rayé, d'un tablier noir et chaussé de sabots.

Mme Crombé, après avoir informé M. Duhamel, conseiller municipal, a recondui l'enfant chez elle jusqu'à ce que ses parents le reclament.

Lannoy. — *La reprise du travail aux usines Bétremieux.* — Les travaux sont poussés avec activité aux usines de MM. Oscar Bétremieux et Bétremieux-Pajot, pour que les métiers avariés lors de l'accident que nous avons relaté, soient remis en état. Le chômage sera bientôt terminé. On nous fait savoir, en effet, que le travail pourra être repris dans le courant de cette semaine.

Hem. — *Un pendu.* — Mercredi matin, vers cinq heures, un teinturier, Louis Godart, âgé de 35 ans, a été trouvé pendu à un arbre fruitier dans le jardin de M. Clotaire Danel, cabaretier au hameau de la Citadelle. On ignore les motifs de ce suicide. Godart, qui était célibataire et originaire de Lomme, prenait pension à l'estaminet Danel.

Machine à écrire «EMPIRE»: 375 frs. 7, rue Chats-Bossus, Lille. Dem. catalogue. 21893—4710

Pour caisses et serviettes échantillons, adressez-vous à la fabrique **Soyez Père** à Lille, qui fait aussi bien et meilleur marché qu'à Paris. 20275

L'HIVER, L'ÉTÉ

En toute saison, les gourmets ne **mangent que le beurre d'Oostcamp**, le plus fin, le meilleur de tous les beurres.

Le kilog..... **3,40**

Dépôt central : **Rue du Bois, 13.** *Dépôts et succursales* : voir la liste aux annonces. 23640

SIROP PECTORAL DELABAERE

Prenez le sirop pectoral **Delabaere**. Il guérit rapidement **rhumes, catarrhes, bronchite, grippe, influenza**, etc., et il est employé très efficacement contre les **accès d'asthme**. — Le flacon: 1 fr. 50, pharmacie Delabaere, rue d'Inkermann, 51, Didry, rue Notre-Dame, 32. 23239—43705

LETTRES MORTUAIRES & D'OBITS

depuis 3 fr. le cent. — IMPRIMERIE ALFRED REBOUX

AVIS GRATUIT dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) et dans le *Petit Journal de Roubaix*.

UNION SOCIALE & PATRIOTIQUE

SIÈGE : **CAFÉ PANDORE, rue Pauvrée, 28**

CONVOCATIONS :

— Jeudi, 6 courant, à huit heures et demie du soir, au Blanc-d'Hareseaux, angle de la rue de Lannoy et du Boulevard Gambetta. Réunion du groupe : Les Gardiens de la France.

5e Section-Est. — BUREAU DE LA RUE D'HEM. — Samedi 8 courant, à 8 heures 1/2 du soir, estaminet Millescamps, près de l'église St-Jean-Baptiste, réunion mensuelle du 1er groupe.

WATTRELOS

Importante saisie de marchandises de contrebande. — *Arrestation de deux fraudeurs.* — Mercredi, vers cinq heures et demie du matin, le brigadier Prévot et le préposé Roche, de la brigade de la Martinoire, étant de service aux Sablies-des-Juifs, aperçurent trois individus porteurs chacun d'un ballot assez volumineux. Ils se dirigèrent vers eux, mais aussitôt les fraudeurs prirent la fuite en abandonnant leur charge. Les douaniers parvinrent, non sans mal, à en arrêter deux : Henri Merlin, journalier, âgé de 27 ans, demeurant rue de la Balance, 15, à Roubaix, et Emile Deffrenne, âgé de 27 ans, journalier, demeurant à Croix.

Les trois ballots contenaient ensemble 80 kilos de café vert et 25 kilos d'allumettes chimiques en bois d'une valeur totale de 102 francs.

Une rixe au couteau. — Le cabaret connu sous l'enseigne « Au retour de Mouscron », au Sapin-Vert, a été le théâtre d'une rixe au cours de laquelle un certain Eller Lefebvre a porté à un habitant du quartier, Charles Ceuninck, un coup de couteau qui a occasionné une coupure à la tête ne mesurant pas moins de douze centimètres. Ceuninck a porté plainte, bien que sa blessure, qui est superficielle, ne présente pas de gravité. M. Bossard, commissaire de police a ouvert une enquête sur les causes de la rixe, qui paraissent jusqu'à présent encore mal définies.

Une lessiveuse indélicate. — Un habitant du nouveau monde — ancien continent, territoire de Wattrelos — Pierre Derachinois, a pour lessiveuse Philomène Brackmann. Celle-ci, en l'absence du maître de la maison, s'est introduit chez lui, et y a dérobé un corsage de velours (?), et différents effets, représentant une valeur de 45 francs. Philomène Brackmann est en fuite.

LA PUBLICITÉ

Vous êtes fabricant ou commerçant? Vous êtes courtier ou représentant demaisons sérieuses? Vous fabriquez ou vous vendez de bons et de beaux articles à des prix avantageux ?

Comment voulez-vous que le public le sache si vous ne le lui dites pas? Et quel moyen plus sûr de le lui dire, que de le répéter fréquemment dans un journal lu par tous ?

TOURCOING

Les annonces pour le JOURNAL DE ROUBAIX *sont reçues à Tourcoing, au bureau du journal, 78, rue Nationale, et à la librairie Watteuw, 39, rue St-Jacques.* 27621

Les élections au Conseil des Prud'hommes. — Dimanche prochain auront lieu des élections au Conseil des Prud'hommes. Nous publions ci-dessous les noms des candidats que nous recommandons aux suffrages des électeurs. Ces candidats n'appartiennent à aucune coterie politique et ne se réclament d'aucun comité. Ils n'ont qu'un but : se rendre utiles à leurs camarades. Leur ligne de conduite, s'ils sont élus, sera bien simple : n'ayant aucun mandat impératif et étant libres de toutes influences extérieures, ils jugeront les litiges dans la plénitude de leur indépendance, sans autre préoccupation que de remplir un devoir de conscience.

Ces candidats, tous ouvriers *exerçant effectivement leur profession*, s'intitulent avec raison des « candidats indépendants ». L'un d'eux, M. Philippe Bodin, a déjà fait ses preuves en siégeant au Conseil des Prud'hommes : il a donc doublement droit à l'estime et à la sympathie de ses mandants qui le lui témoigneront en le réélisant par un très grand nombre de voix.

Voici les noms de ces candidats ouvriers indépendants :

1re catégorie : M. LOUIS DESWAZIÈRES, ouvrier fileur.
2e catégorie : M. ALPHONSE DUFOREAU, magasinier.
3e catégorie : M. PIERRE-ERNEST BODIN, tisserand, conseiller sortant.
4e catégorie : M. FRANÇOIS ANDRÉ, mécanicien.

Voici les circulaires adressées aux électeurs du Conseil de Prud'hommes :

« Chers Concitoyens,

« Vous êtes appelés, le 9 janvier 1898, à élire, pour une période de six années, quatre conseillers ouvriers, pour renouveler la deuxième série du Conseil des Prud'hommes de Tourcoing. Sur la sollicitation de nombreux électeurs, MM. Louis Deswazières, ouvrier fileur pour la première catégorie; Alphonse Duforeau, magasinier, pour la deuxième catégorie; Philippe-Ernest Bodin, tisserand, pour la troisième catégorie; François André, ouvrier mécanicien, pour la quatrième catégorie, ont consenti à se présenter à vos suffrages.

« Les connaissant depuis très longtemps, vous pouvez être persuadés que ces ouvriers, s'ils sont élus, feront tous leurs efforts pour défendre vos droits et juger avec justice et loyauté tous les différends qui pourront leur être soumis.

« Vous avez donc à choisir entre deux listes d'ouvriers: l'une asservie et dépendante, présentée par des hommes politiques qui, sous l'apparence de rendre service à l'ouvrier et de travailler pour son bien, font tous leurs efforts pour vivre à ses dépens ; — l'autre, composée d'hommes libres et honorables, qui se sont engagés sur l'honneur à soutenir et à revendiquer légitimement vos droits.

« Aussi, nous sommes persuadés que vous irez tous au scrutin avec confiance et que vous voterez sans hésitation pour MM. Louis Deswazières, ouvrier fileur; Alphonse Duforeau, magasinier; Philippe-Ernest Bodin, ouvrier tisserand; François André, ouvrier mécanicien.

« *Un groupe d'électeurs* ».

« Electeurs,

« Ayant été demandé par un groupe important d'électeurs ouvriers de la 4e catégorie pour être candidat à l'élection des prud'hommes du 9 janvier 1898, j'ai cru bien faire d'accepter. Exerçant depuis plus de 25 ans la profession d'ouvrier mécanicien, je connais les besoins de la classe ouvrière. En sollicitant vos suffrages, je compte vous être utile à défendre vos intérêts, et m'engage à remplir mon mandat avec justice et entière indépendance. » ANDRÉ FRANÇOIS.

» Tourcoing, le 5 janvier 1898. »

A propos de réclame électorale. — L'*Avenir* nous dit que l'administration des postes n'est pour rien dans l'information relative aux cartes de visites, que nous avons relevée dans un de nos derniers numéros. Nous aimons mieux cela.

Donc c'est une pure fantaisie, car nous ne voyons pas bien, arrivant au bureau du journal, les destinataires de la carte incriminée tellement nombreux que les facteurs chargés de la distribuer « ployaient sous la charge. »

Mais, en vérité, l'*Avenir* est bien mal venu de parler de « petite réclame électorale », lui qui fait distribuer par ses porteurs des calendriers ornés d'un portrait de M. Dron. Nous ne blâmons pas : on nous permettra toutefois de constater que c'est l'éternelle histoire de la poutre dans l'œil.

Mort de M. Dissard, percepteur. — Mme Emile Dissard qui avait été, il y a quelques mois seulement, admis à la retraite comme percepteur des contributions directes, vient de mourir presque subitement à l'âge de soixante-quatre ans.

M. Dissard avait succédé à M. Davemy ; il a exercé pendant de longues années les délicates et difficiles fonctions de percepteur, mais on peut affirmer que, grâce à sa courtoisie, à son obligeance, il a su s'attirer de nombreuses sympathies.

M. Dissard est le père de M. le procureur de la République à Avesnes.

Les funérailles auront lieu vendredi, à dix heures et demie, en l'église Notre-Dame.

Mort d'un pompier caserné. — Nous apprenons la mort prématurée du brave sergent des pompiers casernés, M. Emile Demesure, âgé de 31 ans.

Il était souffrant depuis quelque temps; mais rien ne pouvait faire prévoir une fin aussi soudaine.

M. Demesure était né à Roubaix. Il appartenait au corps des pompiers de Tourcoing depuis la réorganisation, c'est-à-dire depuis le 1er avril 1893.

C'est seulement depuis six semaines environ qu'il ne faisait plus de service, M. le docteur Candrelier lui ayant prescrit le repos le plus absolu.

Les funérailles auront lieu samedi à neuf heures, en l'église Saint-Christophe.

Le cas de rage. — M. le docteur Dewyn a procédé seul, mercredi dans la matinée, à l'autopsie du malheureux Laporte, qui n'a enlevé que le cerveau qui a été aussitôt envoyé pour examen à l'Institut Pasteur.

Mouvaux. — *Pour l'œuvre de l'hospice.* — Le trésorier de la commission a reçu une somme de 10 francs, don de M. Florin Messiaen, propriétaire au quartier des Francs.

Bondues. — *Commissions des Hospices et du Bureau de bienfaisance.* — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, M. Jules Desrumeaux, membre sortant de la commission de l'hospice est maintenu en fonctions.

M. Omer Crespel, membre sortant de la commission du Bureau de bienfaisance, est remplacé par M. Louis Despatures.

Roncq. — *Commissions des Hospices et du Bureau de bienfaisance.* — Par arrêté de M. le Préfet du Nord, en date du 28 décembre 1897, M. Jean-Louis Casier, membre sortant de la commission administrative de l'hospice, est maintenu en fonctions ainsi que M. Henri Lemoine, membre sortant de la commission administrative du Bureau de bienfaisance.

— *Tirage au sort.* — Le tirage au sort des jeunes conscrits de la classe 1897, aura lieu à la mairie de Tourcoing, le samedi 29 janvier, à 8 heures et demie du matin.

Halluin. — *Un doigt coupé par une scie.* — Un ouvrier de Menin, nommé Vanneste, âgé de 27 ans, travaillant à la fabrique de chaises de M. Vanheddeghem, posa mercredi matin sa main, par mégarde, devant une scie à ruban en marche; il fut atteint à l'index de la main gauche par le dangereux outil, et la première phalange a été tranchée net.

Il a reçu les soins de M. le docteur Mahieu; la guérison demandera un mois environ.

LILLE

Séance solennelle de la Société de Géographie. — La séance solennelle de la Société de géographie aura lieu dimanche prochain 9 janvier, à trois heures précises.

Ordre du jour : 1° allocution du président ; 2° conférence par M. J. Chailley-Bert, professeur à l'Ecole des sciences politiques, secrétaire général de l'Union coloniale française, sur la *Politique coloniale de la France en 1898* ; 3° rapport du secrétaire général ; 4° distribution des récompenses aux lauréats des concours de 1897.

L'harmonie des *Amis-Réunis*, de Marcq-en-Barœul, sous la direction de M. Alexandre Delerue, prêtera son gracieux concours à cette solennité.

Les lettres d'invitation, valables pour deux personnes, seront demandées à l'entrée. Les portes seront fermées à trois heures.

La tentative de meurtre de la rue Nationale, à Lille. — Les renseignements reçus de Bordeaux font connaître que la maison de vins dont Durand se dit le représentant existe bien. Seulement, il est établi, que Durand n'est pas le véritable nom de l'inculpé, et que celui-ci a déjà été condamné à 4 ans de prison, par la Cour d'assises de la Gironde. M. Gerchon, juge d'instruction, a interrogé mercredi, pendant toute l'après-midi, le prétendu Durand, afin d'éclaircir son passé. Il est possible que l'instruction révèle des surprises.

Bourse linière de Lille du 5 janvier. — Lins de pays : Pas de changement dans la situation; les prix restent stationnaires.

Lins de Russie. — L'époque des inventaires et les jours fériés ont occasionné une diminution dans le chiffre total des affaires; la demande s'est encore portée principalement sur les lins rouis à terre à livrer. Prix sans changement.

Etoupes de peignage. — Il s'est traité quelques affaires assez importantes, grâce à des concessions contractées par les vendeurs.

Fils. — Il y a un petit courant d'affaires à prix sans changement.

Fils de jute. — Les affaires continuent d'être très animées et la hausse semble vouloir succéder.

Toiles. — Assez bon courant d'affaires, malgré l'époque. Les prix continuent d'être fermes.

LA SAINTE-CÉCILE

Wattrelos. — La « fanfare de Wattrelos » sous la direction de son chef, M. Steux, se fera entendre, dimanche prochain, 9 courant, pendant la messe de onze heures 1/2, à l'église Saint-Maclou, et exécutera : 1° Le voyage du président, valse, E. Simonet. 2° Jeanne Hachette, ouverture, Hemmerlé. 3° Consécration, andante religieux, Hamocke. 4° Le sommeil de Diane, fantaisie, Riegler.

Le soir à 5 heures, banquet offert aux membres honoraires et exécutants, au siège de la société, chez M. Steux-Delcroix, cafe de l'Alcazar.

TRIBUNAUX

TRIBUNAL CORRECTIONNEL DE LILLE

Audience du mercredi 5 janvier 1898

Présidence de M. MARTIN, vice-président

LES INCIDENTS DU 2 JANVIER SUR LA GRAND'PLACE A ROUBAIX. — L'anarchiste Marchand. — Nos lecteurs ont encore présents à la mémoire les incidents regrettables provoqués par les anarchistes dimanche dernier, sur la Grand'Place de Roubaix, à la sortie de la messe de midi. Aussi ne reviendrons-nous pas là-dessus ; nous nous contenterons de rendre compte des débats de l'audience.

L'inculpé, Pierre Marchand, est âgé de 21 ans ; il est petit, bossu, il se présente avec une attitude provocatrice.

Les renseignements fournis sur lui sont mauvais, dit M. le Président; il est tailleur d'habits, mais n'exerce pas son métier, il fait de la politique, « si toutefois on peut appeler cela de la politique », ajoute M. le Président.

Il est tout nouvellement revenu de Genève, où il avait habité longtemps. A ce sujet M. le Président rappelle la condamnation à un mois de prison qu'il a encourue en 1894, avant son départ, pour bris de clôture; il s'agissait d'un acte de propagande anarchiste, ainsi que le dit un rapport spécial de police. Marchand avait brisé la vitrine d'un bijoutier, à Dieuze, Grande-Rue, à Roubaix, et s'emparait de tous les objets qui s'y trouvaient.

Le premier témoin est l'agent Watteau : il raconte que, au sortir de la messe de midi, des anarchistes vendaient à grands cris sur la Grande Place des journaux tels que *La Cravache*, *La Calotte*, *Le Libertaire*, *le Père Peinard*, *Les crimes de Dieu*. Leur propagande excessive et provocante amena une bagarre avec les catholiques et les partisans de l'ordre social. A un moment donné, il vit un homme en attaquer un autre; il l'arrête, c'était Marchand, qui, lardis qu'on l'emmenait au poste, se rebella violemment, et mordit même au doigt le brave sergent de ville.

M. Lechrist, employé de commerce, est intervenu, en voyant un individu (Marchand) jeter à terre, d'un coup de tête, une personne qui passait là ; il reçut lui-même de Marchand un coup de pied dans la poitrine, et fut par lui saisi au cou. C'est alors que l'agent Watteau intervint.

M. Lechrist a parfaitement entendu crier: Revolver ! revolver !

Invité à s'expliquer, Marchand le fait en termes violents: « Je passais là, dit-il, par hasard, j'avais une course dans le quartier, quand je vis le camarade Souvage, vendeur des journaux, saisi par quelques imbéciles qui le brutalisaient, je suis venu le protéger et le tirer de là, voilà tout. »

Le Tribunal inflige à Marchand quatre mois de prison.

UN PROCÈS INTENTÉ AU « RÉVEIL DU NORD. » — Il s'agit d'une poursuite pour refus d'insertion intentée par Mgr Lasnes, archiprêtre de l'église St-Maurice, à Lille, et ses vicaires MM. les abbés Virleux, Wallard et Bulteau.

Dans son numéro du 29 septembre, le *Réveil* avait publié un article intitulé : « Voleurs de cadavres, » où, à l'occasion de l'enterrement de la citoyenne Hermance Domolier, il attaquait l'attitude du clergé de la paroisse. On lui signifia, par huissier, la réponse qu'il refusait d'insérer de plein gré : malgré cette sommation, le *Réveil* ne bougea pas.

Aujourd'hui, aucun avocat ne se présente pour défendre le gérant responsable, Paul Morel ; mais ce dernier fait passer au Tribunal des conclusions écrites. Voici en deux mots la thèse qu'il soutient.

La loi n'oblige un journal à insérer gratuitement une réponse que pour une longueur double de celle de l'article ; le surplus est payé au taux des annonces judiciaires. Or, l'article « Voleur de cadavres », contenait 1,655 *lettres* ; la réponse au lieu d'en avoir 3,312 (le double) en avait 3 812, soit 500 de plus. Il fallait donc, dans sa sommation, le clergé offrit de payer les 5 fr. 60 qui sont dûs pour ces 500 lettres en plus ; aussitôt qu'il les payées, le *Réveil* promet d'insérer l'article.

Me Delepoulle, avocat de la partie civile, réfute ce système : la loi dit que le journal doit insérer dans les trois jours toute réponse qui lui est envoyée; elle stipule ensuite que la réponse sera gratuite, mais que, au-delà double, le surplus *sera dû* au taux légal; elle ne dit pas du tout que le journal pourra exiger l'argent d'avance et se faire de cela une arme pour refuser l'insertion: l'insertion doit être faite, et ensuite, le journal se fait payer ce à quoi il a droit.

La jurisprudence est formelle à cet égard ; il y a un arrêt de cassation sur les questions qui condamne par avance l'argumentation du *Réveil*.

L'affaire est mise en délibéré ; le jugement sera rendu mercredi prochain.

UNE VIEILLE AFFAIRE. — Nous avions annoncé mercredi dernier la reprise à cette date d'une affaire Briel, appelant d'un jugement de simple police sur une question de voirie. L'appelant, ayant justifié d'un recours exercé par lui devant le ministre de l'intérieur contre l'arrêté en vertu duquel il a été condamné, le Tribunal surseoit à statuer jusqu'à la décision administrative, et remet l'affaire au 2 avril.

LES MENDIANTS DU 1er JANVIER. — Il y en a une certaine quantité qui comparaissent aujourd'hui, et encore, on ne les a pas arrêtés tous, autrement, fait remarquer M. le président, les audiences ne suffiraient pas à les juger. Ce sont : Louis Beudin, qui est condamné à seize francs d'amende avec sursis ; Alphonse Bassart, vingt-quatre heures de prison ; Léon Beaujois, cinq francs avec sursis ; Jules Delaine, vingt-quatre heures, et Julia Diet, vingt-quatre heures également.

AFFAIRES DIVERSES. — Constant Baertson, quarante-un ans, demeurant à Roncq, rue de la Latte, arrêté le 31 décembre à Tourcoing au moment où il vendait une couverture de voyage volée par lui chez son patron, M. Gutkind, reçoit trois mois et un jour de prison.

— Guillaume Waite, quarante-six ans, est expulsé depuis 1877 ; à la suite d'une condamnation en Belgique, prononcée en 1892, il revint en France, où il est depuis cette époque : il travaille chez M. Landsberg, fabricant de chromos à Halluin, trois mois de prison.

— Jules Delcourt, 21 ans, apprêteur à Lysseles-Lannoy, fraude le fisc, le 1er janvier, ferme du Meunier, à Hem, 8 jours de prison et 500 francs d'amende. — Trois jours de prison et 500 francs d'amende à Auguste Kemel, 33 ans, journalier à Liége et à Emile Delcroix, 20 ans, journalier à Faches, arrêtés le 31 décembre à Wattrelos, porteurs de 1 kil. d'allumettes belges.

Tribunal de commerce de Roubaix. — *Audience du mercredi 5 janvier.* — Présidence de M. VOLDEMAR LESTIENNE. — AVARIES A UNE BICYCLETTE AU COURS D'UN TRANSPORT INTERNATIONAL. — Il s'agissait, nos lecteurs s'en souviennent, d'une bicyclette mise aux bagages à Blandain (Belgique) à destination de Roubaix, par un sieur Carbonnelle. Cette bicyclette était parvenue brisée. La Compagnie du Nord refusait toute indemnité en disant que la bicyclette n'était pas emballée. Le chemin de fer n'avait à son sujet aucune responsabilité aux termes du tarif qui avait régi le transport. Le Tribunal a rejeté cette fin de non-recevoir en disant que le défaut d'emballage ne [illegible] la responsabilité du transporteur que s'il était établi que le défaut d'emballage a été la cause de l'avarie. Dans [illegible] espèce, dit le jugement, il apparaît que l'avarie est due à un écrasement [illegible] en marche; il fut atteint à l'index de la main gauche par le dangereux outil, et la première phalange a été tranchée net.

Il a reçu les soins de M. le docteur Mahieu; la guérison demandera un mois environ.

Tribunal civil de Lille. — *Audience des criées du mercredi 5 janvier 1898.* — Présidence de M. MARTIN, vice-président. — A son audience de midi, mercredi dernier, le Tribunal a procédé aux adjudications suivantes :

I. — A vendre par suite de licitation, entre Mme Théodoxie-Crisoline Rasson, demeurant à Tourcoing, rue Achille-Testelin, épouse séparée de corps et de biens de M. Antoine Dupont, et M. Antoine Dupont, son mari, demeurant rue de Renaix, cour d'Halluin.

1° Ville de Tourcoing, un terrain d'une contenance de 333 mètres carrés 18 décimètres carrés, avec un magasin en bois, sis rues Haquette et Winoc-Cocquereel, libre d'occupation; mise à prix 2,500 francs. Cet article est adjugé à Me Bulteau, avoué de M. Dupont-Rasson, pour 3,700 fr.

2° Une maison à étage, avec fond et cour en dépendant et une petite portion de terrain contigu, sise à Tourcoing, rue Achille-Testelin, et occupée par M. Dupont-Rasson. Mise à prix 2,500 francs. Me Bulteau obtient le tout pour ce prix.

3. Un terrain à bâtir, d'une contenance de 575 mètres carrés, avec maison de journalier, hangars, remise et écurie, sise à Tourcoing, rue Colbert, ancienne rue du Jambon, occupée par M. Jules Desmet, moyennant un loyer annuel de 492 francs ; mise à prix : 2,600 francs. Adjugés à Me Bulteau pour cette somme de 2,600 francs.

II. — Vente, par suite de surenchère du dixième, ou adjudication volontaire :

1° Commune de Wervicq-Sud, à la Montagne : une belle maison à étage, avec dépendances, et 79 ares 60 centiares de fonds bâti, cour, chemin carrossable et terre à briques, repris au cadastre n° 849, section A. La mise à prix est de 5,800 fr. Me Godron est adjudicataire pour 6,050 francs.

2° Ville de Quesnoy-sur-Deûle, section du Chat : divers bâtiments à usage de fabrique de chicorée, une maison à usage d'estaminet sous l'enseigne « A la fabrique de chicorée », une maison d'habitation (le tout ayant 40 ares 12 centiares, repris au cadastre, section B, n° 609 à 610), et 27 ares 45 centiares environ de terre de labour, section A, n° 496.

Mise à prix globale, 5,555 francs. Me Bulteau obtient le tout pour 5,600 francs.

Concerts & Spectacles

Croix. — Une grande soirée dramatique sera donnée le dimanche 9 courant, dans la salle des fêtes de la Musique municipale de Croix, par l'« Union artistique et philanthropique de Roubaix », avec le bienveillant concours de quelques artistes dramatiques. Le programme comprend deux pièces : *Durand et Durand*, comédie en trois actes de MM. O Donneau et Valabrègue, et on commencera à sept heures précises par *Mon Ismène*, comédie en un acte de Labiche et Marc Michel.

Cette soirée ayant un but de bienfaisance, les programmes seront vendus au profit des pauvres de Croix. Prix des places : chaises numérotées et premières, 1 fr. ; secondes, 50 centimes. On peut se procurer des places numérotées à l'avance au Café Philharmonique, place de Croix.

Tourcoing. — *Concert des « Crick-Sticks ».* — Au nom si répandu de M. Gabriel Salacroix, baryton de l'Opéra-Comique, que nous avons donné comme figurant sur le programme du concert que les orphéonistes *Crick-Sticks* offriront dimanche prochain 9 janvier, à quatre heures très précises, dans la salle des fêtes de la place Levernier, il faut ajouter celui de Mlle Milcant, du Théâtre Royal de la Monnaie, une artiste dont la superbe voix fait en ce moment les délices des Bruxellois.

Nos concitoyens auront encore la bonne fortune d'applaudir un jeune prodige, âgé de 15 ans, lauréat du Conservatoire de Paris, Paul Bazelaire, élève de M. Jules Delsart, professeur de violoncelle au Conservatoire de Paris, et Letellier, grand lauréat comique du Théâtre de Lille.

Avec de tels artistes, la matinée musicale du 9 janvier ne peut manquer d'obtenir un éclatant succès.

— *Une fête de bienfaisance au « abége de Tourcoing.* — Nous apprenons que les membres de cette société organisent pour le samedi 5 février prochain, une fête de bienfaisance.

Nous ne pouvons aujourd'hui qu'annoncer cette fête ; mais dans quelques jours, nous compterons y revenir en détail : disons seulement que le programme sera entièrement rempli par des amateurs ; ce qui nous en revient, permet de prévoir un grand succès.

GRAND THÉATRE-HIPPODROME

Jeudi 6 janvier 1898. — **AÏDA**, grand-opera en quatre actes et sept tableaux de VERDI. Plusieurs ballets. Grande mise en scène. — Orchestre sous la direction de M. DE LA FUENTE. — Prix des places ordinaire. La location pour la Matinée de dimanche et la représentation de jeudi est ouverte chez M. Jobé-Hartogh, rue de la Gare

MM. WIART & BOILEAU commissionnaires en ameublement, se mettent à la disposition de leurs compatriotes désireux de faire leurs acquisitions de mobiliers à Paris.

Outre l'exécution des projets d'ensemble qui peuvent être demandés, ils se chargent de conduire les personnes qui voudront bien s'adresser à eux, à la véritable source de la fabrication, c'est-à-dire chez les spécialistes du meuble, inconnus des particuliers, et de les guider au mieux de leurs intérêts, tant au point de vue du choix que des prix. Prévenir en cas de visite :

WIART et BOILEAU, 34, rue de Charonne, 34, Paris 44033

COFFRE-FORTS FICHET DE PARIS

Plus récompensés à toutes les Expositions. — Prospectus *franco*, 13, rue Nationale, Lille. 21149-43630

LA REVUE LOCALE DE L'ANNÉE 1897

Cantons de Roubaix et Lannoy

Avril. — 1. Les collectivistes commencent la série des réunions électorales de quartier. — 2. Une confrontation a lieu à la frontière au sujet de deux individus incriminés dans le meurtre de la rue des Longues-Haies. — 3. D'importantes réunions sont organisées par l'« Union sociale et patriotique » et par les Démocrates chrétiens. — 4. Wattrelos. Un grave incident se produit au « Touquet » entre un donneur et une foule hostile: le donneur, obligé de faire usage de son revolver, blesse un cabaretier. — 8. Une grande réunion publique et contradictoire, organisée par l'« Union sociale et patriotique », se tient à la salle Meurillon; MM. Motte et Vienne y prennent la parole et le citoyen Baillivet intervient.

9. Un meeting collectiviste a lieu à l'Hippodrome ou les députés socialistes sever et Jaurès prennent la parole. — 10. Au cours d'une grande réunion organisée par l'Union sociale et patriotique à l'Hippodrome, M. Paul Meschanel, vice-président de la Chambre des députés, prononce, devant une foule de cinq à six mille électeurs, un très remarquable discours.

11. Elections municipales. — 12. Tonifiers. De graves incidents se produisent entre douaniers et frandeurs. — 17. M. J. J. Weerts est nommé officier de la Légion d'honneur. — 18. Grande course vélocipédique de Paris-Roubaix; M. Garin arrive premier à 8 heures 13, il était parti de Paris à 6 heures. Une manifestation collectiviste organisée à l'occasion de l'installation de la municipalité se réduit à fort peu de chose; M. Henri Carrette est réélu maire de Roubaix. M. Gilbert Sayet, secrétaire-général de la Mairie, est révoqué.

19. Wasquehal. On inaugure avec une grande solennité le monument commémoratif des enfants de Wasquehal morts pour la patrie. — 22. Un punch est offert par l'Union Sociale et Patriotique à tous ceux qui lui ont prêté leur concours actif pendant la période électorale: MM. Pecher, Eugène Motte et Dilignat prennent la parole. — 25. Une explosion de gaz acétylène produit au commencement d'incendie au Champ de Foire: les deux propriétaires de l'établissement sont brûlés assez gravement. — 30. Un terrassier tente de tuer sa femme, rue de la Providence; puis il se tire un coup de revolver dans la bouche.

Cantons de Tourcoing

Avril. — 9. Henri Mescart, demeurant à Mouvaux, domestique chez M. Irenée Fourrée, tombe d'un camion chargé de balles de laine, et meurt dans la nuit, des suites de cette chute. — Commencement d'incendie au hameau M. Thomas Honore, peintre et vitrier, rue de Lille: pertes 1,000 fr. Marcq-en-Barœul : 17. On retrouve noyée dans une citerne à engrais la petite Alida Demoortère, âgée de 4 ans, qui était disparue depuis la veille.

Halluin : 21. 130 tisserands de la fabrique de linge de table de M. Alfred Demeestere, rue du Château, se mettent en grève, à propos de modifications apportées au tarif.

Neuville : 25. Ecroulement d'une ancienne maison, ruelle Vorcux. Il n'y a pas eu d'accident de personne. — 26.